

République Française - Département de Vaucluse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON

SEANCE DU 05 JUIN 2026

Date de convocation : 29.05.2026	
Membres :	
En exercice :	15
Présents :	9
Votants :	12
N° 7	

L'an deux mille vingt-six le VENDREDI CINQ JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Stéphane LECLERC, Jean-Pierre MAISONNEUVE, Ghyslaine JAUMOTTE, Joseph AROUTO, Marie-France CHOPART, Marion BOLARD, Fabien JEAN

Procurations : Bertrand CROSET à Jean-Pierre MAISONNEUVE, Marine BLAISE à Suzy MACHUROT, Magali LORENZI à Marion BOLARD

Absents : Jean-Marie TORELLI, Marie-Ange ODDONE, Florent LAZARE

N° 7 - Objet : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL) 2026.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Madame La Présidente du Conseil Départemental relative au financement du fonds de solidarité pour le logement.

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur la participation de la commune au FSL compte tenu qu'en 2025, 3 foyers de la commune ont bénéficié de ces aides pour un montant total de 646 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de participer au financement du FSL 2026 calculé en fonction du nombre d'habitants de la commune, soit pour chaque volet :

- accès et maintien dans le logement :	0,1068 € x 1310 = 141 €
- énergie :	0,1602 € x 1310 = 210 €
- eau :	0,1602 € x 1310 = 210 €

Soit un montant total de 561 €

DIT que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense sont inscrits au budget 2026 à l'article 65748.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de Séance
Suzy MACHUROT

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire
Frédéric ROUET

